

POINTS NOIRS ACCESSIBILITÉ VOIRIE ET ESPACES PUBLICS

VILLE DE CANET EN ROUSSILLON

/PO

FICHE : cnt_pp_0047



ADRESSE

N°35 Promenade de la côte vermeille

Latitude : 42.697358

Longitude : 3.036058

CONSTAT

Ce passage piéton protégé comporte deux ressauts (bordures) de 14 cm au lieu de 2 cm max.

MAINTENANT ACCESSIBLE

L'aménagement de ce passage piéton protégé, conforme a été réalisé le rendant accessible aux personnes en situation de handicap se déplaçant en fauteuil roulant.